

Nom du ou des enfant(s) : 

1	2
3	4

Nom du parent responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro	rue		App
Contrecoeur	(Québec)	JOL 1C0	

Numéro de téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ ( ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

- » La subvention de la ville de Contrecoeur est éligible sur les services du camp de jour et du camp de jour musical uniquement.
- » Seuls les enfants qui résident, ou dont au moins un des deux parents réside à Contrecoeur, sont éligibles à la subvention. Une preuve de résidence (compte, carte d'identité etc.) sera exigée.
- » Valide pour les semaines du 13 au 17 et du 20 au 24 août 2018 uniquement. Ne peut servir pour les autres dates de camp de jour.

**Pour bénéficier du rabais merci de remplir la section suivante :**

- 1 - Inscrire dans la case A le montant total de l'inscription avant rabais pour tous les enfants inscrits.
- 2 - Inscrire dans la case B le montant du rabais correspondant à 10\$ par jour inscrit.
- 3 - Inscrire dans la case C le montant finale (A-B)

**Total de l'inscription avant rabais (voir le formulaire d'inscription) :** A.

**Rabais 10\$/jour inscrit :** \_\_\_\_\_ jour(s) x 10\$ = B.  
maximum de 10 jours / enfant\*

**Frais d'inscription total :** C.

\*Exemple : Vous avez 2 enfants. Le premier sera présent du 13 au 29 août, soit un total de 13 jours dont 10 sont éligibles à la subvention. Le second ne sera présent que 7 jours, du 13 au 17 et les 27 et 28 août, donc 5 sont éligibles à la subvention. Le total avant rabais (A.), selon le formulaire d'inscription, est de 620\$ pour les 2 enfants. Il y a 15 jours subventionnés sur les 20 présents pour un rabais de 150\$ (B.). Le montant à payer (C.) est de 470\$.

*Vous devez joindre à ce formulaire le formulaire d'inscription et le paiement complet selon le tarif correspondant à votre inscription (case C.) par chèque libellé au nom de « Colonie des Grèves ». Un reçu de confirmation vous sera retourné par courriel ou par la poste. Paiement par chèque seulement. La Colonie des Grèves est un organisme de charité. Nos services sont exonérés de taxes à la consommation. Les tarifs donnés sont finaux. Un ajustement sera à prévoir en cas de modification à l'inscription.*

*Il est possible de venir sur place pour payer en comptant. Aucun remboursement sans pièce justificative après le 6 août 2018.*

**Je déclare que les informations données sont exactes.**

Signature	Date	Ville
-----------	------	-------

**À remplir par la Colonie**

Preuve de résidence : \_\_\_\_\_ Reçu en date du \_\_\_\_\_

Approuvée par : \_\_\_\_\_ Facture : \_\_\_\_\_

**Colonie des Grèves de Contrecoeur**

10 350, route Marie-Victorin  
Contrecoeur (Québec) JOL 1C0

450-742-4767 - info@coloniedesgreves.com - www.coloniedesgreves.com